



## Sexto 2 - Architecte

### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine.

### Critères:

- **Pertinence** : les éléments réflexifs sont tous en lien avec les étapes de la méthode d'intervention Sexto ;
- **Suffisance** : les éléments réflexifs sont nombreux et variés ;
- **Richesse** : les éléments réflexifs illustrent clairement la compréhension des étapes de la méthode d'intervention Sexto ;
- **Clarté** de la présentation.

**Badge attribué à:** [Dominique Tremblay](#)

**Date de la demande:** 2021-01-15 20:56:28

## Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

J'ouvre la trousse, parler avec l'auteur du signalement et de la victime et les rassurer durant le processus et faire sentir qu'ils font partie de la solution. Évaluer l'incident en posant des questions et remplir la grille d'évaluation (Il est important de bien identifier l'élève, inscrire sa date de naissance, ainsi que les heures de début et de fin de la rencontre sur le formulaire « grille d'évaluation de l'incident»). vérifier l'information en demandant s'il y a d'autre témoin de cela et remplir la grille d'évaluation de chacun des témoins. Parler de rétablir la vie privée des personnes. Si cela est considéré malveillant l'intervenant de l'école doit appeler le service de police sans et de pas parler avec l'instigateur. Si cela est considéré impulsif, nous rencontrons l'instigateur pour obtenir sa version des faits tout en protégeant les autres élèves et ensuite nous appelons la police. Si nous croyons qu'il y a de la pornographie juvénile dans un ou des cellulaires, nous devons les confisquer, demander aux jeunes de mettre en mode avion et fermer le téléphone. Ensuite le mettre dans le sac de confiscation et écrire les informations importantes. Par la suite, remplir un rapport d'événement qui achemine avec les grilles et le cellulaire que l'intervenant a remis, aux procureurs qui lui évaluera s'il y a rencontre de sensibilisation ou enquête traditionnelle.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Dans toutes les situations nous remplissons la grille si l'information vient des élèves ou des autres membres du personnel de l'école. Nous rencontrons les jeunes qui en sont témoins et remplissons la grille. Nous référons aux service de police si un parent nous donne l'information et si la police nous demande de remplir une grille nous lui répondons que nous ne sommes pas mandataire du service de police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape la plus délicate sera de confisquer le cellulaire du jeune instigateur, car les jeunes quand il se sente menacé ou accusé de quelque chose ne veulent pas coopérer et veulent donner leur version des fait rapidement. Ils ont de la difficulté à vouloir se départir de leur téléphone.